



congé pour travaux a un locataire

Par **silaos**, le **15/09/2011** à **13:42**

bonjour

j'ai une maison que je loue depuis 16ans

les locataires en place y sont depuis 4ans avec un contrat renouvelable tous les trois ans apres le renouvellement en décembre 2009 ils ont arrêtés de payer leur loyer apres une injonction de payer par un huissier et un passage devant mr le juge les paiements ont repris en octobre 2010 avec 60 euros en plus par mois pour appurer la dette en cas de non respect de leur engagement j'ai un mandat d'expulsion en attente

j'ai envoyé un RAR mi mai de cette année leur demandant de quitter la maison au 1er janvier 2012 pour faire des travaux de remise aux normes dans cette maison ils refusent de quitter les lieux (a savoir que depuis l'incident de paiement ils me pourrissent la vie jusqu'à rentrer dans mon garage et tout saccager j'ai dû déménager et mettre ma deuxième maison en location depuis juillet 2011 moi je suis en location)

j'aimerais savoir comment je peux les obliger à partir

merçi pour la réponse bonne journée

Par **Domil**, le **15/09/2011** à **14:06**

Si vous avez un jugement constatant la résiliation du bail en cas de non apurement de la dette locative, faites-les expulser.